

Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs

**Procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 juin 2018, 17 heures,
au cœur de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA aux Geneveys-sur-Coffrane**

Présidence : M. Olivier Haussener

Présences & absences : Liste à disposition des membres au secrétariat à Colombier

Ordre du jour

1. **Bienvenue de la Commune de Val-de-Ruz**
2. **Procès-verbaux des Assemblées générales 2017**
3. **Rapport du Président**
4. **Comptes & bilan 2017**
5. **Rapport de l'organe de contrôle**
6. **Adoption des points Nos 2, 3, 4 & 5 de l'ordre du jour**
7. **Admission & Démission**
8. **Nomination honoraire**
9. **Nomination statutaire**
10. **Divers**
 - Nouveau collaborateur technique au sein de la FNE**
 - Message de la SSE, par M. B. Salzmänn, vice-directeur**
11. **Exposé de M. Laurent Kurth, Président du Conseil d'Etat**
12. **Apéritif et fondue 5 étoiles, par la Fromagerie des Ponts-de-Martel**

Préambule

M. O. Haussener, président, dans une salle magnifiquement décorée, archi-comble de surcroît, souhaite un joyeux anniversaire à l'entreprise **F. Bernasconi & Cie SA**, qui fête en 2018 ses 80 printemps. Il remercie les actionnaires, la direction et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de leur accueil, convivial et exemplaire jusque dans l'organisation et l'hospitalité.

M. Louis Risse, directeur général de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA, adresse à son tour des mots de bienvenue. Il remercie les membres de la FNE et leurs invités de leur présence.

1. Bienvenue de la Commune de Val-de-Ruz

Au nom du Conseil communal, **M. Roby Tschopp**, accueille comme des VIP tous les invités et tous les membres de la FNE. Il souhaite à toutes et à tous d'excellentes assises.

2. Procès-verbaux 2017

A l'unanimité, les membres adoptent les deux procès-verbaux de l'année écoulée (2017).

3. Rapport du Président

Le Président relève les grands mérites des entreprises de la FNE. Tout à la fois, elles sont compétitives, dans le canton et outre-frontières, elles adaptent leur appareil de production à l'intelligence artificielle, elles investissent et elles forment. Chapeau bas. De surcroît, le Président souligne que le marché principal de la construction est soumis à une concurrence exaspérée avec, certes, un volume de travail somme toute satisfaisant mais exsangue de rentabilité.

Le Président précise que les pouvoirs adjudicateurs publics reconnaissent mieux qu'avant que la proximité, l'ancrage local et la participation citoyenne des soumissionnaires à la vie économique, sportives, culturelle et sociale sont parfois plus avantageux qu'un prix bas ou fortement abaissé.

Plus loin, le Président rappelle tous les efforts consentis par l'ensemble des partenaires pour lutter contre toutes les formes illicites de travail. A ce titre, il salue l'arrivée prochaine du badge sur les chantiers suisses.

Enfin, le Président dresse un bilan des aubaines économiques à venir. Il évoque :

- les cinq-cents millions de francs qui seront investis dès 2022 pour améliorer la fluidité du trafic routier au Locle ;
- les mille millions de francs qui seront engagés pour le rail entre Le Locle et Neuchâtel, via La Chaux-de-Fonds. Objectif : faire de ces trois villes une unique agglomération au sens de la Confédération, bien sûr.

Optimise, confiance : voilà les mots clé pour demain !

4. Comptes & bilan 2017

M. Joël Frossard, de la société FDA Fiduciaire SA, commente les comptes et le bilan 2017 de la FNE. Tous les chiffres importants ont paru dans le Rapport d'activité 2017 de la FNE, distribué aux membres et aux invités au mois de mai 2018. Les comptes bouclent sur un bénéfice de Fr. 5'946.35.

5. Rapport de l'organe de contrôle

Au nom de FDA Fiduciaire SA, **M. J. Frossard** donne lecture de son rapport. Il remercie les membres de leur confiance. Il confirme que les comptes et l'ensemble de la comptabilité de la FNE sont parfaitement tenus ; ils sont conformes aux normes professionnelles.

6. Adoption des points Nos 2, 3, 4 & 5 de l'ordre du jour

Tous les points sont adoptés à l'unanimité. Le Président confirme aussi l'organe de contrôle dans son rôle fiduciaire pour 2018, avec l'appui unanime des membres présent à l'assemblée.

7. Admission & démission

Zéro admission et zéro démission ! Le Président souligne la belle stabilité de la FNE. Il mentionne l'intégration de **M. Sandro Barone**, ex-patron de la société Barone Construction Sàrl, au sein de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA.

8. Nomination honoraire

Le travail de **M. Pascal Pedimina** au sein du Comité est honoré par la FNE ; il reçoit le diplôme de membre d'honneur. M. P. Pedimina, sans discontinuer, a siégé au Comité de 2006 à 2017, soit onze années durant.

9. Nomination statutaire

M. Louis Risse, directeur général de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA, est nommé membre du Comité de la FNE, à l'appui de la proposition unanime du Groupe de Neuchâtel & Environs. Il prend ainsi la place de M. P. Pedimina.

10. Divers

10.1. – Félicitations, applaudissements et cadeaux de la FNE à plusieurs lauréats qui viennent d'obtenir les fruits de leurs efforts.

- *Technicien ES pour la conduite de travaux* : **M. Benoit Pillonel** (Arrigo SA) ;
- *Contremaîtres en bâtiment* : **MM. Damian Beltrame** (Arrigo SA), **Jorge de Oliveira Gomes** (Spinedi SA), **Gaëtan Roduit** (Spinedi SA), **Primaël Tomat** (DTGC Sàrl) ;
- Contremaître en génie civil* : **M. Mehdi Hambarek** (S. Facchinetti SA).

10.2. – Le Président souhaite une cordiale bienvenue officielle à **M. Giuliano Dall'Omo**, nouveau collaborateur technique de la FNE depuis le 1^{er} mai 2018. M. Dall'Omo a repris le flambeau de la formation professionnelle et de la prévention des accidents sur les chantiers des mains de **M. Yann Maillet**.

10.3. - Au nom de la SSE, **M. Bernhard Salzmann**, vice-directeur, expose les hauts faits 2018 de l'actualité suisse dans le secteur principal de la construction. Il aborde les thèmes du renouvellement de la CN et de la future introduction du badge suisse que les travailleurs du pays porteront en sautoir en 2019 sur les chantiers. Les diapositives qui défilent sur l'écran géant seront jointes au présent procès-verbal.

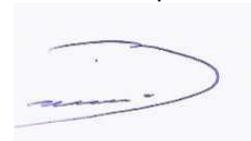
11. Exposé de M. Laurent Kurth, Président du Conseil d'Etat

Le Président du gouvernement neuchâtelois aborde un thème prometteur : la baisse des impôts prochaine dans le canton. L'entier de sa conférence, en diapositives, est joint au présent procès-verbal.

12. Apéritif et fondue 5 étoiles, par la Fromagerie des Ponts-de-Martel

Le Président remercie les membres de leur attention. Il les convie, avec les invités, à partager apéritif et fondue géante. Il met un terme aux débats statutaires à 19 heures.

Au nom de la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs



Jean-Claude Baudoin

Annexes : ment.

Colombier, juin 2019